



**MAPA 02/2017**

**Acte d'engagement simplifié**

**Procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)**

***Personne publique contractante :***

Le collège TERRAIN FAYARD  
1395 Chemin du centre - 97440 Sainte André

***Comptable public assignataire des paiements :***

Agent Comptable du lycée Jean PERRIN

Le présent marché porte sur **l'achat de manuels scolaires et de ressources numériques**

**Procédure :**

La présente consultation est lancée sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics

**Article premier : Contractant**

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

Agissant pour le nom et le compte de : (intitulé et adresse de la société)

Après avoir accepté le Cahier des Clauses Administratives Particulières simplifié et son Annexe technique et produit les documents des articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics ;

m'engage à exécuter les prestations définies dans les documents susvisés au prix global, forfaitaire et ferme de :

Montant total H T : .....

Taux de TVA : .....

Montant total TTC (en chiffre) : .....

Montan total TTC (en lettres) : .....

.....

Le délai de livraison des matériels est proposé par le candidat en annexe du présent acte d'engagement.

Le délai d'exécution des prestations débute à la date de notification du marché.

Le paiement est à effectuer au compte suivant (**joindre un RIB**) :

- du compte ouvert au nom de .....
- sous le numéro .....
- code banque ..... code guichet ..... clé .....
- à .....

Fait à :

Date, signature et cachet commercial :

Est acceptée la présente offre pour  
valoir acte d'engagement :  
La personne responsable du marché  
A Sainte Clotilde le,

La principale

S. LAN SUN LUK

Reçu notification du marché le :

<b>ANNEXE N° 2 A L'ACTE D'ENGAGEMENT DELAI DE LIVRAISON</b>
---

Le candidat devra indiquer le délai qu'il s'engage à respecter pour livrer les matériels objet du présent marché.

.....  
.....  
.....  
.....

Fait à ....., le .....

Signature et cachet de la Société